

## Martinez. Le « Nicolas Hulot » de l'antidopage



● Dorian Martinez est à la tête de quatre projets pour lutter contre le dopage. (Photo DR)

Sa vocation est née pendant ses études. Titulaire d'un Master en psychologie du sport, puis d'un DEA en philosophie et psychanalyse à Montpellier, Dorian Martinez (bientôt 33 ans) est aujourd'hui à la tête de quatre projets qui ont tous pour point commun la prévention et l'information en matière de lutte antidopage. « Même si nos domaines de compétence ne sont pas les mêmes, je me retrouve assez dans la démarche de Nicolas Hulot », explique-t-il.

### LE NUMÉRO VERT « ÉCOUTE DOPAGE ».

Premier né de cette aventure : le numéro vert « Ecoute dopage » (0800.15.2000). « Cela remonte à une dizaine d'années, raconte le jeune Sudiste. Nous avons monté avec quelques amis un Centre de psychologie du sport à Montpellier. Rapidement, on s'est aperçu que les questions de dopage n'étaient jamais abordées par les sportifs ». Le sujet était manifestement tabou. « On a alors déposé un dossier au ministère de la Jeunesse et des sports. Quand l'affaire Festina a éclaté, il est passé du bas au haut de la pile ». Le numéro vert sera finalement mis en service en novembre 1998. Aujourd'hui, neuf professionnels (huit psychologues et un médecin du sport) s'y relaient. Au total, près de 85.000 appels ont ainsi été acheminés dont 55.000 traités. Des chiffres en légère diminution (l'attente est parfois un peu longue !) mais qui concernent toujours les mêmes sports, à savoir la musculation (24 %), le cyclisme (18 %), l'athlétisme (12 %) et le football (4 %).

### LE SITE INTERNET « DOPAGE.COM ».

En phase de relookage, le site internet www.dopage.com est le prolongement naturel du numéro vert évoqué plus haut. Ici, « pas de bla-bla », insiste Dorian Martinez. Principal outil : un moteur de recherche qui permet d'en savoir plus sur la plupart des substances dopantes. « La liste des produits interdits évolue tous les ans. Les sportifs

ont donc besoin d'une information limpide ». En plein boom, le site enregistre près de 25.000 connexions par mois.

### L'ASSOCIATION « VIVRE-SPORT ».

A la différence des actions précédentes, le site « Vivre-sport.com » est cette fois l'émanation d'une association type loi 1901. « L'idée, c'est de dire aux sportifs qu'ils doivent être les premiers à se mobiliser et à relayer les informations dont ils disposent ». Ici, l'ambition serait plutôt de briser l'omerta qui régit le monde du sport, « afin d'éviter que tout le monde se renvoie la balle ». Parmi les 10.000 signataires de cette charte symbolique de bonne conduite, quelques sportifs réputés. Dernier en date : Richard Gasquet.

### LA SOCIÉTÉ « WALL-PROTECT ».

Ultime paravent dressé par Dorian Martinez, la société baptisée « Wall-Protect » s'attaque à la composition des compléments alimentaires que 95 % des sportifs disent consommer. « Les études ont montré que 15 à 20 % d'entre eux contenaient des produits dopants non mentionnés sur l'étiquette. Cela signifie qu'il y a une chance sur cinq ou six, lorsque vous consommez un complément alimentaire, d'utiliser de produits dopants. Ce risque est insupportable ! Surtout, lorsque certains de ces produits sont vendus en pharmacie ». Le principe : « Nous proposons un audit complet puis un suivi de qualité afin de bénéficier de notre logo ». Coût de l'opération : « Grosso-modo 1 % du prix de vente ». La première marque labellisée se nomme Nutergia. Là encore, des sportifs de renom ont apporté leur soutien dont Grégory Coupet (football), Nikola Karabatic (handball) et Vincent Defrasne (biathlon).

Laurent Rivier

Numéro vert « Ecoute dopage », tél : 0800.15.2000 ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à 20 h.

Sites internet : www.dopage.com; www.vivre-sport.com; www.wall-protect.com

# Et maintenant ?

Depuis une semaine, des personnalités impliquées dans le monde du sport se sont exprimées dans nos colonnes sur la question du dopage. En clôture de cette série, voici les idées développées par quelques-uns d'entre eux pour tenter d'assainir le sport de compétition.

### JEAN-PIERRE DE MONDENARD (MÉDECIN ET AUTEUR DE LIVRES) : « UNE AMA INDÉPENDANTE ».

« Tant que des substances pourront passer au travers des contrôles, le dopage ne pourra que s'étendre et se perpétuer », constate Jean-Pierre de Mondenard. « On a tout fait pour que le sport professionnel échoue face au dopage. Depuis 1965 et la première loi antidopage, le système est toujours le même : c'est au monde du sport de se faire hara-kiri ! » Des médecins sportifs qui contrôlent des sportifs sous l'égide d'instances sportives : on peut effectivement se demander la valeur d'un tel système. « Il faut des contrôles inopinés, vraiment inopinés, et ne pas téléphoner à l'avance à l'athlète visé », assène-t-il.

Et JPdM de rêver d'une Agence mondiale antidopage totalement indépendante. « J'attends de voir dans l'AMA ceux qui sont connus dans le monde entier pour lutter contre le dopage : les Donati, les Franke... » Ces deux noms sont peu connus du grand public. Alessandro Donati est pourtant le directeur du Centre de recherche sur la méthodologie de l'entraînement au Comité national olympique italien (CONI). Quant à Werner Franke, professeur de biologie moléculaire, il est celui qui avait révélé à la fin des années 1990 l'étendue du dopage sanguin dans l'ex-RDA. Jean-Pierre de Mondenard ne se cite pas parmi ces éminents spécialistes mais il pense tout haut que lui aussi aurait toute sa place dans cette « nouvelle » Agence mondiale antidopage. « Actuellement, il y



● Jean-Pierre de Mondenard : « Il faut des contrôles inopinés, vraiment inopinés, et ne pas téléphoner à l'avance à l'athlète visé ». (Photo L. R.)

a trop d'intentions politiques. Je veux y voir des purs et des durs, pas des gens issus de générations spontanées qui, la veille de leur nomination ne savaient rien au dopage et, le lendemain, en deviennent des experts. Donati et Franke se sont construits sur des dizaines d'années. Ils ne débarquent pas de la lune ».

### BRUNO ROUSSEL (ANCIEN MANAGEUR D'ÉQUIPE CYCLISTE) : « IMPLIQUER LES SPONSORS... ».

« Déjà, il faut y mettre les moyens financiers en impliquant les sponsors, les organisateurs, les médias spécialisés et les télévisions. Il faut que tous ceux qui tirent bénéfice du système financent la lutte antidopage. Il en va de la crédibilité de leur sport. On sent bien ces temps derniers que les acteurs économiques sont en train de prendre des décisions. On l'a vu avec ce qui s'est passé avant le Tour 2006. Je pense que les organisateurs vont tout faire pour

sauver le vélo pour des raisons économiques. Pas pour des raisons morales. Il faut également interdire les AUT. Parce qu'on sait très bien qu'aujourd'hui un malade roule plus vite qu'un pas malade. 60 % de malades lors du dernier Tour de France, c'est assez parlant ! Depuis des décennies, les médecins ont faussé les résultats du Tour de France. A vouloir maintenir le coureur dans un état optimum, ils ont fait des apports, de la supplémentation. On est dans un mode de pensée qui flirte avec le dopage.

Il faut aussi donner des moyens à une cellule de recherche très avancée, avec les plus éminents chercheurs, avec comme mission de penser comme un tricheur. Enfin, je milite pour des sanctions très fermes du premier coup : minimum deux ans. Et à la deuxième, radiation à vie. On y viendra ».

### OLIVIER BROCHART (PSYCHIATRE) : « ÊTRE PLUS FERME ».

« Il faut penser que la lutte antidopage est l'affaire de tous, aussi bien des chercheurs, que des médecins préleveurs, que les douaniers, les enquêteurs, les psychologues, les sociologues etc. On s'en sortira peut-être en étant plus ferme dans les contrôles. On n'en est qu'à l'ère embryonnaire de la lutte. Il faut bien comprendre que dans les années 60, on se dopait avec des produits qui étaient sortis dans les officines depuis dix ans. Maintenant, les courbes se sont croisées : on se dope aujourd'hui avec des produits de laboratoires qu'on ne trouvera peut-être pas avant dix ans en pharmacie ».

### JEAN-JACQUES EYDELIE (ANCIEN FOOTBALLEUR) :

« DES CONTRÔLES INOPI- NÉS ». « Il faut instaurer un contrôle systématique et surtout inopiné, notamment pendant les périodes de préparation des équipes. Mais il faut passer aux contrôles sanguins ».

## La « preuve indirecte » doit faire ses preuves

Depuis toujours, la lutte contre le dopage repose sur la preuve directe de la présence dans un organisme d'une substance... préalablement identifiée. Il résulte de cette exigence d'identification un retard du « gendarme » par rapport au « voleur ». Les délais devraient être considérablement réduits à l'avenir grâce à l'étude menée actuellement en France (\*) sur les mécanismes de « preuve indirecte ». Comme il l'a fait auparavant avec les bovins, Alain Paris, chercheur à l'Institut national de recherche agronomique (INRA) de Toulouse, recherche les modifications métaboliques engendrées sur les organismes par les pratiques dopantes. Interview.

### - Que recouvre la notion de preuve indirecte ?

« On revient à la base de la physiologie. Le renforcement de la masse musculaire, par exemple, entraîne une modification du métabolisme général. C'est cela qu'on essaie de repérer sur les sportifs comme on l'avait fait avec les bovins, pour lesquels on avait déterminé à travers des marqueurs métaboliques les signes caractéristiques d'une prise de stéroïdes anabolisants ».

### - Au lieu d'une substance identifiée, c'est une anomalie que vous cherchez à déceler ?

« On recherche les déviations par rapport à ce qu'on peut considérer



● Les techniques de contrôles antidopage par preuve indirecte ne devraient pas voir le jour avant quelques années. (Photo L. R.)

comme étant normal dans le métabolisme général. Il s'agit de déviations mesurables et orientées dans telle ou telle direction. Toutes les substances n'agissent pas de la même manière. Une substance A va induire une déviation dans un certain sens et une molécule B dans un autre sens. Mais les deux correspondent à une déviation. Et c'est ça qu'il faut pouvoir cataloguer ».

### - Comment ?

« Nous avons besoin de bases de données beaucoup plus larges que

celles que nous pourrions avoir à travers le contrôle longitudinal de la FFC. Il faut qu'on crée des références pour pouvoir ultérieurement transposer cette démarche sur le terrain ».

### - Si vos travaux passaient au stade de l'application, on n'aurait donc pas besoin d'identifier un produit figurant sur une liste pour établir le fait de dopage ?

« Disons qu'on pourrait s'inscrire en complémentarité avec les méthodes directes. Il s'agirait d'abord de repérer des anomalies,

mais de façon non ambiguë, d'où le besoin de créer les références. Ensuite, ayant constitué un certain nombre de présomptions sur telle ou telle déviation, la démarche consisterait à utiliser ce qui existe pour apporter la preuve ultime. On peut résumer en disant qu'il s'agit d'essayer de discriminer ce qui semble anormal avant d'incriminer ».

### - Peut-on obtenir ces informations à partir de simples prélèvements urinaires ?

« Oui, aussi bien qu'à partir de prélèvements sanguins ».

### - D'ici combien de temps peut-on espérer voir la preuve indirecte en application ?

« Cela dépend essentiellement de la volonté des instances réglementaires de construire les bases de données nécessaires et ensuite les valider. C'est encore une question d'années ».

Propos recueillis par Benoit Siohan

(\*) L'étude réalisée à l'INRA a été lancée en février par l'agence française de lutte contre le dopage avec le concours de la fédération française de cyclisme, qui avec l'accord des coureurs a mis à disposition ses bases de données résultant du contrôle longitudinal. Des équipes universitaires associées à l'INSERM et au CNRS apportent également leur concours.

